

établie à Roanne en Lionnois, répondant à la requête présentée au roy en son Conseil par Antoine Mertrud, Jacques Armand Lesénéchal, et Claude Louis Pigalle.

Dit qu'il n'est pas surprenant de voir le mensonge et la supposition se manifester dans les tribunaux communs du Royaume, mais de se servir de ce stratagème devant le Roy et son Conseil rempli d'hommes illustres et si éclairés que rien n'échappe à leurs lumières, c'est pousser la hardiesse et l'effronterie au dernier période, c'est ce qui vient de se pratiquer et mettre au jour par les sieurs Mertrud, Sénéchal et Pigalle, par la requête qu'ils ont présenté à Sa Majesté et à son Conseil contre ledit de Bigault, requête qui n'est qu'un tissu de mensonges et de suppositions, ainsi que le s<sup>r</sup> de Bigault va l'établir.

Le sieur de Bigault ayant été informé que le s<sup>r</sup> Demas, employé dans les affaires de Sa Majesté, avoit voulu établir une verrerie aux environs de la ville de Roanne à douze lieues de Lyon, comme étant un lieu des plus commode et mieux convenant du royaume, il fut à luy, il luy répondit qu'il étoit trop âgé et n'y pensoit plus, il luy donna des instructions utiles pour l'établissement. Le s<sup>r</sup> de Bigault de Clerbois, qui ne connoissoit alors ni le s<sup>r</sup> Mertrud, ny les s<sup>rs</sup> Pigalle et Sénéchal, trouva la protection de Mr le duc de Gesvres qui voulut bien demander l'établissement de cette verrerie pour le s<sup>r</sup> de Bigault, qui luy fut accordée par l'arrêt du Conseil du 24 octobre 1743. Comme le s<sup>r</sup> de Bigault n'avoit pas les fonds nécessaires pour fournir aux premières dépenses, le s<sup>r</sup> Otrequin se présenta pour s'y associer, quelques jours après il proposa le sieur Pigalle et ensuite le s<sup>r</sup> Sénéchal de même que le s<sup>r</sup> Mertrud. Le sieur de Bigault ne connoissoit ni les uns ni les autres, l'on s'assembla chez M<sup>e</sup> Vatry, notaire à Paris, où l'on stipula